

Module n°18 : Module "flash" - Elaboration du Document Unique et du PAPRI Pact

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire applicable, ainsi que les enjeux relatifs à la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Comprendre les principes de mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Définir l'organisation nécessaire pour déployer la démarche au sein de l'établissement (méthodologie, catégories de risques, notion d'unité de travail, acteurs-ressources, moyens selon les 3 niveaux de prévention)
- Savoir identifier et évaluer préventivement les risques d'une situation de travail
- Savoir analyser des situations post-accidents avec des outils dédiés pour améliorer les dispositifs de prévention
- Construire son programme de prévention des risques professionnels : PAPRI Pact.

Programme

Le module s'organise autour des étapes suivantes :

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Connaître le cadre réglementaire applicable
- Définir la méthodologie pour mettre en oeuvre une démarche durable d'évaluation des risques
- Identifier les unités de travail, les dangers, formaliser les risques et les évaluer
- Finaliser et valider les éléments de cadrage pour déployer son évaluation des risques (modalités d'évaluation,

actions de prévention)

- Exploiter les résultats du Document Unique
- Définir et mettre en place son PAPRI Pact
- Communiquer et planifier la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Mobiliser un suivi tutoré et favoriser les retours d'expérience (freins et ressources au cours de la mise en oeuvre de l'évaluation des risques professionnels...). Points forts de l'intervention premiers éléments cadrant la mise en place d'un document unique et d'un PAPRI Pact "sur-mesure".
- Intersession permettant à chaque participant d'expérimenter puis de bénéficier d'un temps partagé de retour d'expérience avec les pairs.
- Durée et programme adaptables selon le contexte et les enjeux de chaque établissement.

Public

Directeurs, DRH, Responsable QHSE, Préventeurs, Représentants du personnel, Référents prévention.

**Exercice
2024**

**Code de formation
PAF03**

**Nature
AFR**

**Durée
28 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**